WARAA
Les Vainqueurs

Hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

10 Septembre 2020 N° 287 - Prix 250 F CFA

Covid-19

Attention, ça grimpe ! P4

Journée portes ouvertes de l'Université de Kara

Présentation de l'état actuel de l'environnement numérique et les nouveaux ouvrages réalisés P2

Gestion de la pandémie du coronavirus

Kako Nouboukpo salue les efforts du gouvernement togolais P4

Suspension du processus électoral à la CCIT

Que cache la réaction du ministre en charge du commerce ? P3

Contestation du verdict de la présidentielle de 2020

Agbéyomé Kodjo toujours à la quête de l'impossible P3

Journée portes ouvertes de l'Université de Kara

Présentation de l'état actuel de l'environnement numérique et les nouveaux ouvrages réalisés

L'Université de Kara, a entrepris une politique de digitalisation de ses services et la construction d'amphithéâtres et d'agoras semi-modernes conformément au second axe de son plan stratégique décennal 2014-2024, où elle se propose d'améliorer la qualité de l'enseignement. Dans le souci de présenter l'état actuel de son environnement numérique de travail et de faire découvrir ses nouvelles réalisations au public, l'Université de Kara a organisé le vendredi 04 septembre 2020 une journée portes ouvertes autour du thème intitulé « Impératif d'excellence et enjeux de visibilité ». Occasion de faire la lumière sur les avancées en matière d'ingénierie de la pédagogie numérique, notamment la gestion automatisée du cycle de vie des étudiants qui permet l'inscription des étudiants, la mise en ligne de leurs notes, la production des cartes d'étudiants, des attestations et diplômes; le logiciel Anonymous conçu pour l'automatisation de l'anonymat/désanonymat des copies d'évaluation et la saisie des notes. Malgré quelques difficultés liées à l'accès à internet, les cours à distance débutés en mai 2020 en raison de la pandémie à coronavirus se poursuivent alliant le e-learning et les cours en présentiel. Pour le président de l'Université de Kara Prof Komla SANDA « *L'Université de Kara aspire à la visibilité, au rayonnement non seulement au Togo mais aussi dans le monde grâce à la digitalisation* ». Il a salué l'accompagnement du gouvernement et sollicité davantage l'appui permanent des pouvoirs publics. Cette journée a permis de présenter les nouveaux locaux offrant un cadre mieux adapté aux activités pédagogi-ques. Il s'agit de l'Agora 21 janvier 1999(en référence au décret présidentiel créant l'Université de Kara) situé au Campus nord, d'une superficie de 1244 m² et d'un coût total estimé à plus de 281 millions de FCFA. Ensuite l'Agora 21 janvier 2004(date indiquant le démarrage des cours à l'Université de Kara), sis au Campus sud de mêmes dimensions que le premier, disposant d'un sous-sol composé de quatorze bureaux et un hall pour les archives, le tout estimé à plus de 405 millions de FCFA. L'équipement de l'agora 21 janvier 2004 a coûté plus de 28 millions de FCFA. Quant à l'Agropole gingembre spécialisé dans la production des huiles essentielles biologiques sis au Campus nord, d'une superficie de 575m², il est estimé à plus de 86 millions de FCFA. Tous ces ouvrages ont été financés sur fonds propres de l'Université de Kara. La cérémonie d'inauguration qui a eu lieu en présence du représentant du pouvoir central le Préfet de la Kozah, le colonel BAKALI Hèmou Badibawou et de Mme Ama Dzifa GAMETI, Directrice de Cabinet représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, a été marquée par le dévoilement des plaques, la coupure symbolique des rubans et la visite des locaux. Selon Mme Ama Dzifa GAMETI à travers ses réalisations et chantiers, « *l'Université de Kara s'inscrit dans l'orientation stratégique du gouvernement et se positionne ainsi comme un pôle régional d'excellence attractif et compétitif.* » Mais il s'agit d'un long processus qui doit se poursuivre. L'Université de Kara doit donc continuer toujours à maintenir le cap des reformes pour une meilleure qualité de l'enseignement supérieur.

Waraa

WARAA Les Vainqueurs
Siège : Derrière EPP Kélégougan
Tél : 90-02-52-45
E-mail : micheltchadja@yahoo.fr
c/s Casier N° 087. 13 BP152
LOME-TOGO
DIRECTEUR DE PUBLICATION
Michel Yao TCHADJA
(alias Ezi Akoma)
Cel : 90-02-52-45 / 22-32-92-57
SECRETAIRE DE REDACTION
Pamphile S. NUMENYA
REDACTION
EZI Akoma
W. Maléki
Ach ile
A. Fic
Jack Nukunu
Hubertine Akouvi
Séna Le Libre Penseur
INFOGRAPHISTE
Pamphile S. NUMENYA
IMPRIMERIE
La Colombe
Tirage : 3.000 Exemplaires
Récépissé N° 0471/29/05/13/HAAC

Annonces et pubs : appelez le 90-02-52-45

Retrouvez votre Journal WARAA Les Vainqueurs chaque jeudi dans les kiosques

Numéros Utiles

CHU Tokoin :	**22-21-25-01**
CHU Campus :	**22-25-77-68**
	22-25-47-39
	22-25-78-08
Commissariat Central :	22-21-28-71
Sûreté Nationale :	22-22-21-21
Pompiers :	118 ou 22-21-67-06
Gendarmerie (Secours et assistance)	
	172 ou 22-22-21-39
Police secours	117

Contestation du verdict de la présidentielle de 2020

Agbéyomé Kodjo toujours à la quête de l'impossible

Les avocats au barreau de Paris, Pierre-Henri BOVIS et Robin BINSARD, avocats de Agbéyomé Kodjo, de la dynamique Monseigneur Kpodzro (DMK) ont saisi le Comité des droits de l'Homme des Nations Unies. L'objectif de cette action selon eux est de demander des sanctions contre le pouvoir en place.

Agbéyomé Kodjo soutient toujours que le scrutin présidentiel du 22 février dernier a été émaillé de plusieurs fraudes. C'est avec ces allégations sans preuves que les Avocats du président du MPDD compte faire sanctionner le Togo par une institution sérieuse comme l'ONU.Ils évoquent les bourrages d'urnes à Lomé et à Vogan et pointent le fait que les délégués de l'opposition aient été « bloqués à l'entrée de certains bureaux de vote ». « C'est donc à l'issue d'une élection entachée de fraudes et de violences que le Président de la République sortant Faure GNASSIMGBE a été déclaré vainqueur avec un score s'élevant prétendument à hauteur de 72,3% des votes. Les persécutions dont M. Agbéyomé KODJO fait désormais l'objet parachèvent d'établir le recul de l'Etat de droit au Togo. », indiquent Me Pierre-Henri BOVIS et Robin BINSARD.

Pour rappel, Agbéyomé Kodjo juste après la proclamation provisoire des résultats de la présidentielle avait saisi la Cour Constitutionnelle pour les mêmes allégations de fraudes.Son seul problème est qu'il n'apporte ne serait-ce qu'un début de fraude. Après plusieurs mois de gesticulations stériles, il expose maintenant ses errements auprès des institutions internationales.

Il faut aussi souligner que l'ONU avait déjà félicité le Togo pour l'organisation de la présidentielle qui s'est déroulée dans la transparence. Agbéyomé Kodjo aura suffisamment de preuves pour convaincre l'ONU ? Ses avocats français pourront-ils faire un miracle ? Wait and see.

Jack NUKUNU

Suspension du processus électoral à la CCIT

Que cache la réaction du ministre en charge du commerce ?

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) est en plein processus électoral. Malheureusement, ce processus connait des difficultés orchestrées par l'ATOE (Association Togolaise des Opérateurs Économiques). La semaine dernière et précisément le 2 septembre, le Ministre du Commerce, de l'Industrie, du développement du Secteur privé et de la promotion de la Consommation locale, Kodzo Adedze, a suspendu ce processus jusqu'à nouvel ordre.

Aux yeux de l'opinion, la décision du ministre est salutaire parce qu'elle permettra de mettre de l'ordre pour que l'élection reprenne sur une bonne base. Mais au fond, sa décision n'a aucun fondement. Elle cache plutôt un agenda caché.Le Ministre Togolais en charge du commerce dit avoir relevé des contestations récurrentes soulevées par des associations professionnelles et certains opérateurs économiques; le non-respect des conditions d'établissement des listes électorales dans chaque préfecture ou sous-préfecture, mais aussi les mutations de certains agents du ministère de l'administration territoriale membres des commissions d'établissement des listes électorales. Ce sont ces raisons qui lui ont conduit à suspendre le processus électoral.

Le ministre du commerce a-t-il cette possibilité de suspendre le processus électoral en cours ? Il y a la commission électorale consulaire mise en place pour conduire ce processus. Elle est dirigée par un magistrat. Toutes les plaintes devaient passer normalement par cette commission. En suspendant la démarche, le ministre serait en train de manoeuvrer pour mieux positionner son pion Jonathan Fiawo, l'ancien président de la CCIT éclaboussé par une affaire de malversation financière avec une banque. Selon certains proches de ce dernier, le président Germain Méba serait en train d'organiser des fraudes dans l'optique de se faire réélir. Le ministre aurait pu laisser la commission faire son travail si le Président sortant Germain Meba n'avait pas décelé les manœuvres frauduleuses notamment des manipulations, des tentatives de fraudes, faux et usage de faux tramées par certains memebres de l'ATOE. Toutes ces manœuvres n'avaient qu'un seul objectif, repositionner Jonathan Fiawo. Selon nos recoupements si la commission fait bien son travail, M. Jonathan risque de ne pas être en bonne position.

Après l'arrêt du processus, le ministre pour régler les problèmes que connait la commission pourra mettre en place un comité de gestion de crise, ce qui ne répond à aucun texte également. En sa qualité de ministre, il devait plutôt exiger que les opérateurs économiques trempés dans le faux soient punis conformément aux lois de notre pays. Pour résoudre le problème, il doit plutôt veiller à ce que la commission électorale fasse bien son travail. Il n'était pas obligé de suspendre le processus à cause des contestations qui devaient trouver des solutions devant la commission électorale consulaire.

Michel Tchadja

Fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT)

117 nouvelles communes du Togo vont bénéficier de 3 milliards de FCFA

Au total cent dix sept nouvelles communes du Togo bénéficieront d'une enveloppe financière d'environ trois (3) milliards de FCFA, a annoncé lundi 7 septembre 2020, le ministre de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, Payadowa Boukpessi à l'ouverture d'une session de formation des maires du pays à Lomé.""D'après le Ministre, il s'agit de la dotation de l'État dans le cadre du fonds d'appui aux collectivités territoriales (FACT). Ce fonds est destiné d'une part, aux investissements communautaires et d'autre part, à assurer les arriérés de salaires et les indemnités des élus.""« En ce qui concerne les dépenses d'investissement, le FACT qui est devenu définitivement opérationnel (...) procédera dans les prochaines semaines, au transfert de ressources au profit de chaque commune d'une portion de la dotation de l'État pour 2020, d'un montant de deux milliards auxquels s'ajoutent les disponibilités antérieures d'un montant d'environ 957 millions de FCFA. Ainsi les deux milliards seront répartis entre les communes, pour une

partie de façon équitable et pour une autre partie, par péréquation en tenant compte de la population, la superficie et de l'indice de la pauvreté de chaque commune. Il s'agira d'une dotation aux investissements non affectés », a indiqué le Ministre Payadowa Boukpessi.""Le Ministre a invité les maires à privilégier dans la gestion des fonds, les actions de lutte contre la pauvreté dans les communes.""« Le montant restant du FACT sera affecté aux communes sous forme de dotation de fonctionnement qui sera dirigé prioritairement vers le paiement des arriérés de salaires des agents et des indemnités des élus locaux accumulées durant les six premiers mois de 2020 en raison de la pandémie du Covid-19 », a-t-il ajouté.

Cécile S.

Covid-19

Attention, ça grimpe !

La pandémie à corona virus gagne du terrain dans notre pays. Depuis quelques semaines, les nouveaux cas augmentent par dizaines pratiquement chaque jour.A la date du 8 septembre, le Togo a enregistré 1513 cas confirmés au total, 1127 cas guéris et 352 cas actifs. Les cas de décès commencent aussi à grimper même si dans la sous-région on a un taux assez faible. Toujours à cette date, on dénombre 34 décès.

Malheureusement, à Lomé, la population semble baisser la garde. Les fêtes, mariages, baptêmes, funérailles avec une grande affluence ont repris dans les quartiers. En plus de ces manquements on peut ajouter le non-respect des mesures barrières. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui soutiennent que cette maladie n'existe pas.A

l'intérieur du pays, le constat est plus alarmant. Ce laisser-aller est en grande partie à la base de l'évolution beaucoup plus rapide du nombre de cas dans notre pays. Chaque citoyen doit prendre conscience. Le respect des mesures barrières est très important si on veut vraiment vaincre la Covid-19. Ces gestes sont : le port systématique des bavettes, le lavage régulier des mains ou l'utilisation du gel hydroalcolique et la distanciation physique.

WARAA

Gestion de la pandémie du coronavirus

Kako Nouboukpo salue les efforts du gouvernement togolais

Dans une interview accordée au site d'information Ineteconomics.com, l'ancien ministre Togolais, Kako Nouboukpo a salué la gestion de la pandémie du coronavirus par le gouvernement togolais. A l'en croire, le Togo a opté pour une politique socio-économique privilégiant les couches vulnérables, malgré les mesures restrictives qui ont été mises en œuvre.""« Sur la gestion de la Covid-19, le Togo a choisi de faire le confinement par région. À l'intérieur de chacune des régions, il était possible de circuler. Parallèlement, le Gouvernement a interdit la circulation des motos-taxi "Les Zémidjans", mais il s'est posé un problème d'arbitrage douloureux entre le fait de rester

confiné, ce qui permettait normalement de réduire les risques de contamination et l'impératif pour des populations qui ont très peu de filet de sécurité sociale, de sortir de chez elles pour effectuer des activités génératrices de revenus... Du coup, le Gouvernement n'a pas appliqué dans les faits, l'interdiction de circulation des motos-taxi, eu égard aux risques manifestes de trouble à l'ordre public que cette mesure pouvait engendrer dans un pays dont le dynamisme économique dépend beaucoup de ces Zémidjans, mode de transport plébiscité quoique dangereux, car peu coûteux et permettant aux différents marchés de Lomé et de l'intérieur du pays de fonctionner...», a-t-il déclaré. L'enseignant-chercheur a également apprécié la méthode adoptée par le gouvernement en ce qui concerne le fonctionnement des bars, églises et aussi les réglementations qui ont été faites au niveau des services publics.""Pour ce qui concerne le Programme

Suite à la p 5

Gestion de la pandémie du coronavirus

Kako Nouboukpo salue les efforts du gouvernement togolais

Suite de la p 4

de revenu universel de Solidarité « NOVISSI », l'économiste estime que c'est un pari réussi par les autorités, parce que ces dernières avaient déjà une politique nationale destinée à soutenir les couches vulnérables.““« Sur la réponse économique au Togo, il faut dire que depuis un certain nombre d'années le Togo tente via le Ministère du Développement à la base d'accéder aux couches les plus vulnérables de la population à travers notamment le Fonds national de la Finance inclusive (FNFI). La deréponse togolaise au Covid-19 via le canal direct de transferts de ressources (initiative Novissi) valide le fait que d'avoir travaillé en amont sur les circuits de microcrédits et de transferts monétaires a permis au Gouvernement de répondre rapidement à des besoins financiers immédiats…», a indiqué M. Kako. ““De facto, l'ancien ministre de la prospective et de l'évaluation des politiques publiques a félicité le gouvernement pour l'ensemble de ses initiatives prises dans le cadre de la lutte contre la pandémie, que ce soit sur le plan sanitaire, économique ou social.

La Rédaction

Pour l'atteinte des objectifs fixés par le PND, le **matériel agricole** est **exonéré de** la **Taxe sur la Valeur Ajoutée** (TVA) .
L'objectif visé est d'alléger les coûts d'acquisition des équipements de production agricole indispensables pour une agriculture mécanisée.

Office Togolais des Recettes - OTR

Transition civile ou militaire pour le Mali?

Le M5-RFP se divise

La junte malienne divise désormais le M5-RFP (Mouvement du 5 juin-Rassemblement des forces patriotiques), le mouvement de contestation qui a participé à la chute du régime IBK. L'organisation de la transition est la pomme de la discorde. Au sein de la junte, certains, mais pas tous, souhaitent ouvertement qu'un militaire la dirige. Des concertations nationales sont prévues pour ce jeudi 10 septembre.

Au sein du M5, il y a désormais ceux qui veulent ouvertement une transition civile au Mali. Parmi eux, un mouvement qui l'exprime clairement sur sa page Facebook de manière choc. Sur la page, on reconnaît des visages d'officiers de la junte, et en fond sonore on peut écouter un air de reggae de l'artiste ivoirien Tiken Jah Fakoly.

Le message de ces membres du M5 est sans ambiguïté : un civil comme président de transition.

Mais le mouvement « Malikoura », membre fondateur du M5, n'est pas de cet avis. « Au sein du M5-RFP, Rassemblement des forces patriotiques, surtout la jeunesse réclame une transition dirigée par un militaire pour continuer de jouer le rôle de l'arbitre », affirme Tahirou Bah, membre de « Malikoura ».

Les militaires observent attentivement. Ils attendent les concertations nationales qui débutent ce jeudi à Bamako pour prendre la température nationale sur le sujet. Mais d'ores et déjà, ils ont probablement apprécié ce mardi que la foule rassemblée et encadrée sur la place de l'Indépendance de Bamako réclame une transition dirigée par des hommes en tenue kaki.

La Cédéao demande la désignation d'un président civil d'ici le 15 septembre

À Niamey, au Niger, les États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) étaient à nouveau au chevet du Mali, ce 7 septembre. La Cédéao maintient les sanctions économiques contre Bamako et contre le Comité national pour le salut du peuple (CNSP), les militaires qui ont pris le pouvoir après avoir renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta. La conférence, présidée par le chef de l'État nigérien, Mahamadou Issoufou, s'est terminée en fin de journée. La Cédéao demande à la junte un président civil au Mali d'ici le 15 septembre.

C'est un véritable ultimatum que les chefs d'État de la Cédéao (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) ont lancé aux nouvelles autorités maliennes de Bamako, ce 7 septembre. « Le temps des coups d'État dans l'espace de la Cédéao est révolu », dit-on ici à Niamey. Le président en exercice de la Cédéao, le Nigérien Mahamadou Issoufou, a une nouvelle fois appelé à « un rétablissement rapide de toutes les institutions démocratiques».

À l'unanimité des chefs d'État, toutes les sanctions prises à l'encontre de la junte sont maintenues et – coup de massue – la Cédéao donne un ultimatum d'une semaine à la junte militaire pour désigner le président de la transition ainsi que son Premier ministre, tous des civils. Ainsi, le nouvel homme fort de Bamako a jusqu'au 15 septembre 2020 pour répondre favorablement aux exigences de la Cédéao.

Un an pour la transition

La Cédéao maintient également le délai d'un an pour la transition. Selon le ministre nigérien des Affaires étrangères, Kalla Ankourao, au-delà de cette date, plusieurs institutions internationales risquent de quitter le Mali, condamnant ainsi le peuple malien. À propos des rencontres inter-maliennes initiées par la junte militaire, les chefs d'État de la Cédéao disent « prendre acte ».

De son côté, l'envoyé spécial des Nations unies, Ibn Chambas, a déclaré que l'ONU soutenait les efforts de la Cédéao pour la stabilité institutionnelle du Mali et que la Minusma, la force onusienne, apporte son soutien au médiateur dans la crise malienne, Goodluck Jonathan.

Le temps presse donc désormais pour la junte au pouvoir à Bamako. Parviendra-t-elle à respecter cet ultimatum adressé par la Cédéao ? Réponse possible en fin de semaine à l'issue de la concertation que les militaires viennent de lancer. Cette concertation, élargie aux partis et à la société civile, doit en effet reprendre ses travaux ce jeudi pour trois jours.

Rfi

PHARMACIES DE GARDE
Du 07/09/2020 au 13/09/2020

Pharmacie ADONAI
Face Hotel la Plantation à Agoè-Nyivé
+22890 27 35 36

Pharmacie AMITIE
72 Av. des Hydrocarbures (SOTED)
+22822 21 74 47

Pharmacie BESDA
Adidogomé-Aménopé, Route de Kpalimé
+22822 51 05 29

Pharmacie BON SECOURS
Rue du Grand Collège du Plateau – Cassablanca
+22822 20 76 30

Pharmacie CONFIANCE
Face GTA
+22822 42 43 81

Pharmacie CONSEIL
Carrefour du CEG Sagbado Logote
+22823 21 56 53

Pharmacie DE KPEHENOU
Boulevard HOUPHOUET – BOIGNY
+22822 21 32 24 / 22 35 25 03

Pharmacie DE LA CITE
Bd. du 30 Août
+22822 25 01 25

Pharmacie DELALI
Quartier Agoè-Cacaveli, Face Cour d'Appel
+22822 25 06 90

Pharmacie DENIS
Agoe Kové Carrefour Kpogli
+22893084640

Pharmacie DU POINT E
« 506,rue 129 Aflao Gakli (Kiniti Gome) a Djidjole dans le von de la pharmacie Djidjole »
+22822 51 91 71

Pharmacie ECLAIR
Bè Ahligo, près du Marché
+22822 22 75 11

Pharmacie EL-SHAMMAH
Sise à amadahomé à cOté de la maison des jeunes
+22822 46 93 50

Pharmacie EMMAUS
Sur la route de Mission Tové à cOté du Bar Solidarité
+22822 40 25 04

Pharmacie EPIPHANIA
Rue de La Pampa, Carrefour AGBEMADON, ADIDOGOMÉ
+22823 20 10 52

Pharmacie ESPERANCE
Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoé (Rue Adjololo)
+22822 21 01 28

Pharmacie HEDZRANAWE
Marché HEDZRANAWE
+22822 47 54 37

Pharmacie HOPITAL
Face HOpital CHU-Tokoin
+22822 20 08 08

Pharmacie HYGEA
Face Lycée publique de Baguida sur la route d'Afanoukopé (Baguida)
+22822 27 36 96

Pharmacie J-MIMSHAK
Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigome
22822603050

Pharmacie KLOKPE
Derrière la Foire Togo 2000 – Quartier Atiégou
+22822 61 42 42

Pharmacie KOUESSAN
En face du stade de Kegué
+22823 20 04 57

Pharmacie LAUS DEO
Route de Léo 2OOO, face clinique Besthesda – quartier Adidoadin
+22822 25 15 05

Pharmacie LE JOURDAIN
Boulevard Léopold Sédar SENGHOR, face au CEG Tokoin Wuiti
+22822 61 56 14

Pharmacie LE PROGRES
Sur le tronçon CIMTOGO-Gendarmerie d'Ahadji kpota non loin du marché de Zorro-bar
+22822 35 86 55

Pharmacie MAINA
Route Zanguéra-Carrefour bleu, non loin du marché Agoè Assiyéyé – BP 4689 Lomé – Togo
+22822 33 65 34

Pharmacie MAWULE
Bè-Kpota (Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto)
+22822 27 11 21

Pharmacie MBA
Agoe-Légbassito. Route de mission Tové, 300 mètres après le marché de Légbassito
22870278181

Pharmacie NATION
Face ancien Marché TOTSI
+22822 25 99 65

Pharmacie SANTE
Près de NOPATO
+22822 21 58 41

Pharmacie SATIS
Près du C.E.G Koshigan à agoè-logopé sur le Bd de la CEDEAO
+22822 50 30 55

Pharmacie SHALOM
Agoè-Cacaveli, non loin de BKS. Sur la route Agoè-Adidogomé
+22822 51 87 60

Pharmacie St ANTOINE
1048, Avenue de la libération
+22822 21 29 64

Pharmacie St PAUL
Bd. Jean Paul II
+22822 22 46 72

Pharmacie St PHILIPPE
Sanguéra; Route Lomé Kpalimé près de la Station service OANDO
+22890673324

Pharmacie VERSEAU
Près maison Bateau Baguida
+22822 27 34 53

Pharmacie VITA-FLORE
Sise à Agoè Vakpossito à 100 m de la station Shell Agoè Vakpossito
+22822 19 22 86 / 22 19 22 86

Pharmacie ZONGO
Sise à Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé
22870452316

Pharmacie ZOSSIME
Zossimé, sur la route de Sanguera près du marché de Zossimé
22870462664

OTR
FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Réformes douanières dans le cadre l'amélioration du climat des affaires

01 **Dématérialisation des procédures de dédouanement dans Sydonia World**

Emission en ligne du: bon à conduire, bon à embarquer, bon à enlever, bon à entreposer, bon à expédier, bon à sortir de MAD, bon à sortir d'entrepôt, bon pour AT, certificat de visite et bulletin de liquidation.

02 **Le renforcement des mesures de sécurité et de sureté**

Avec l'opérationnalisation d'un scanner performant et la mise en place d'une unité de visite à domicile.

03 **La mise en place du Cadre de Partenariat Privilégié : CPP**

Un programme de partenariat entre la Douane et les Opérateurs économiques fiables pour la sécurisation et la facilitation des échanges commerciaux.

04 **La réduction des coûts**

Suppression des frais d'escorte.

05 **La délivrance du certificat d'origine**

En moins d'une heure.

Office Togolais des Recettes - OTR | 8201 | www.otr.tg | FEDERER POUR BATIR

Togocel Togotelecom

TOGOCOM ÉTEND SA COUVERTURE RÉSEAU MOBILE AU TOGO

Rejoignez le RÉSEAU 4G N°1

+100 NOUVELLES ANTENNES DÉJÀ DÉPLOYÉES

- ADÉTIKOPÉ-KLADJÉMÉ
- ADOUGBÉLAN
- AGOTIGOMÉ
- AHOMA
- AKPOSSOU
- ALAOUSSO
- ALINKA 2
- ANÉHO-YÉSUVITO
- ANIÉ-KABLÉKOPÉ
- ANIÉ-LOSSOKOMÉ
- AOU-MONO
- ATALO
- ATIKOLOÉ
- BASSAN-KOPÉ
- BIDJANDÉ
- BOCCO
- BONANGANA
- CINKASSÉ-TOTAL
- DALINKO
- DANTCHO
- DANYI-DZOGBÉGAN
- DANYI-KONTA
- DJADOUKOPÉ
- DJAGBLÉ-AGODOMÉ
- DJARKPANGA-PRÉFECTURE
- DJÉKLOÉ
- DJIYÉGA
- DZÉYIBO
- DZOGBÉKPÉMÉ
- ÉDIWLOU
- ÉHOUI
- ÉKÉTO-ÉLAVAGNON
- GAOUGBLÉ
- GAPÉ-ATCHANVÉ
- GATI-AGODOU
- GBANTCHAL
- GBOTO-KOSSIDAMÉ
- GOULBI
- HAVÉ
- ITOKOUBÉ
- KADJAFÉ
- KADOGOU
- KARA-BOSCO
- KARA-CHAMINADE
- KARA-SOS
- KARA-TCHINTCHINDA
- KAVÉ
- KITANGOULI
- KOLO-MÉSSIWOBÉ
- KOUBOUABOU
- KOUDZRAGAN
- KOUGNOHOU-DJOKOUMÉ
- KOUNTOUARÉ
- KOURIENTRÉ
- KOUTCHITCHÉOU
- KPALIMÉ-HÔTEL
- KPÉKPÉTA
- KPÉTAB
- KPÉTCHIHOÉ
- KPÉTSOU
- LABARKOUTA
- LAKIYÉKOU
- LAMBOUNDI
- LANKUI
- LA PAIX
- LÉDIYO
- MANDOURI 2
- MATÉKPÉ-ABADJÉNÉ
- ATIÉGOU 3
- NAMPOCH
- NASSIKOU
- NATARÉ
- NATIGOU
- NATIPONI
- NGAMBI
- NIAMTOUGOU-KANTAMBOLI
- NOTSÉ
- NOTSÉ-NAOLO
- OFOUNAGBO
- OGARO
- OGOU-AKODÉSSÉWA
- OLIGO
- OLOUTOKOU
- PAGALA-VILLAGE
- PAGOUDA-KAGNISSI
- PAYOKA
- SAMAI 2
- SÉGBÉ-VIÉTÉ
- SIYIMÉ
- SOGBOHOÉ
- SOKODÉ-KPANGALAM
- SOTOUBOUA-SONDÉ
- TAMBONGA
- TCHAGRI-TCHAKPA
- TCHAPOSSI
- TCHÉKOUNI-KOPÉ
- TCHÉKPO-DÉVÉ
- TCHIMBÉRI
- TCHINMUL
- TCHOGOUMA
- TCHORÉ
- TOBOSSÉ
- TOHOUN-DOUANE
- TOKO
- TONTONDI
- TSAVANYA
- TSÉVIÉ-TÉKANYI
- VHÉ
- VOATTIVÉ
- WOGBA
- ZAFI
- ZÉGLÉ

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

@togocom.tg | @togocom_tg | Service Client : 888 | 119 | togocom.tg | togocel.tg | togotelecom.tg

7 jours/7 de 7h à 21h